



N°26 - Décembre 2020

Le Mot du Conseil Municipal

Déjà presque un an que nous nous sommes présentés à vous avant la cérémonie des vœux du 10 janvier 2020 et neuf mois qu'a eu lieu le 1^{er} tour des élections municipales. Nous avons été élus dès le 15 mars, mais, la COVID-19 oblige, notre Equipe Municipale n'a été mise en place que le 26 mai sous la Présidence de Gérard Coutelle, Maire sortant, et en présence de Jean-Paul Crouvizier. A cette occasion, nous avons pu les remercier ainsi que leur équipe par ces mots : « *Tout d'abord, nous souhaitons remercier l'équipe municipale sortante d'avoir parfaitement organisé le premier tour des élections. Enfin, nous voulons remercier Gérard pour son dévouement en tant que premier magistrat de cette commune ; nous veillerons à être dignes de lui succéder. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée après ses nombreux mandats* ».

Preuve d'une continuité dans l'action, nous avons conservé le titre de votre magazine « Bevons Info » et vous présentons ce numéro 26.

Depuis notre prise de fonction, nous prenons nos marques, au fur et à mesure de l'actualité.

L'année 2020 a été marquée, comme vous le savez, par une actualité sanitaire inédite. La COVID-19 a contraint la population à rester confinée, une première fois du 17 mars au 11 mai, puis de nouveau à partir du 29 octobre. Cette situation, nous le savons, n'a été facile pour personne et a demandée à chacun de gros efforts d'adaptation dans les domaines privés comme professionnels. La municipalité elle-même a été contrainte de s'adapter aux nouvelles réglementations, parfois au détriment de certains d'entre vous. Nous pensons principalement à certaines associations sportives ou de loisirs. Nous en sommes sincèrement désolés et espérons de tout cœur pouvoir rapidement remédier à cette situation.

En juin, nous avons consacré quelques réunions à l'établissement du budget principal 2020. C'était évidemment une première pour nous, bien aidés par Catherine Bayonna-Roux, notre Secrétaire de Mairie et Barbara Jouve, notre Comptable Publique auprès de la Trésorerie de Sisteron.

Concernant l'urbanisme, nous avons été très sollicités pour établir des certificats, autoriser des travaux d'électrification ou de pose de la fibre, instruire, suivre et accorder des demandes de permis de construire. Notre manque d'expérience nous impose d'être rigoureux et donc un peu lents. Veuillez-nous en excuser.

Nous avons tout de même mis en œuvre un de nos souhaits : « faire participer les Villageois à l'entretien de notre beau village ». Différentes actions sont illustrées en pages 5 et 6. Nous voulons poursuivre dans ce sens et ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines actions.

Nous ne savons pas encore ce que nous réserve 2021 mais sachez que nous sommes résolument à vos côtés pour **PRESERVER, ANIMER, DEVELOPPER et REPRESENTER** notre beau village comme nous l'avions annoncé dans notre profession de foi.

Nous allons également continuer à **COMPTEUR SUR VOUS** au cours de cette **NOUVELLE ANNEE 2021** que nous vous souhaitons **BONNE et HEUREUSE**.

Votre Conseil Municipal

Représentations Municipales

N'hésitez pas à solliciter chacun d'entre nous en fonction de nos attributions.

INSTANCES AUXQUELLES PARTICIPENT LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (date de délibération)

Conseil Municipal de Bevens (26/05/2020)

- Maire : Marc HUSER
- 1er adjoint : Patrick SCOTTI, Délégué aux affaires scolaires et périscolaires
- 2ème adjointe : Valérie JULIEN, Déléguée à l'Etat Civil
- 3ème adjoint : Régis PLAUCHE, Délégué aux travaux de voirie et aux espaces verts (18/08/2020)
- Conseillers Municipaux : Joël DA PRATO, Karine GRONCHI, Séverine LEAL, Audrey MAZIERE, Vincent PIZOIRD, Jonathan PLAUCHE et Frédéric THOMAS

Communauté des Communes Jabron, Lure, Vançon, Durance (CCJLVD)

La CCJLVD regroupe 14 communes depuis 2017, soit environ 5300 habitants.



Les différentes commissions traitent des domaines suivants :

- Développement économique, Technologie de l'information et de la communication, Politique du logement
- Eau et assainissement, Eclairage public
- Enfance-Jeunesse
- Finances
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Ordures ménagères
- Tourisme et Communication

Les rapports annuels 2019 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et du Service Public de Gestion des Déchets (SPGD) sont consultables à la Mairie.

Président : René AVINENS, Maire d'Aubignosc

Représentants de Bevens : Marc HUSER (titulaire) ; Patrick SCOTTI (suppléant)

Membres des commissions « Eau et assainissement » et « Ordures ménagères » : Marc HUSER

Site internet : <https://ccjlvd.fr/>

Syndicat D'Énergie des Alpes de Haute Provence (SDE04) (26/05/2020)

La mission première du syndicat est d'assurer la bonne exécution du service public de distribution de l'électricité. Le SDE assure la maîtrise d'ouvrage des travaux dans les communes relevant du régime rural de l'électrification et contribue au dynamisme de l'économie. Outil de proximité et de solidarité territoriale, le SDE04 accompagne ainsi les communes dans la réalisation de leurs projets.

Représentants de Bevons : Jonathan PLAUCHE et Frédéric THOMAS (titulaires) ; Régis PLAUCHE (suppléant)

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'eau et de l'assainissement de la vallée du Jabron (SIVU) (26/05/2020)

Le SIVU regroupe 4 communes, à savoir Bevons, Chateauneuf-Miravail, Curel et Noyers sur Jabron, soit une population d'environ 950 habitants. Il se préoccupe de l'approvisionnement en eau potable (sources, traitements, distribution, entretien) et de l'assainissement collectif (collecte, stations d'épuration, entretien). Les rapports annuels 2019 « eau potable » et « assainissement » du SIVU sont consultables à la Mairie.

Président : Yannick TRANCHANT, Conseiller Municipal de Noyers sur Jabron

Secrétaire : Audrey MAZIERE, Conseillère Municipale de Bevons

Représentants de Bevons : Audrey MAZIERE, Vincent PIZOIRD et Régis PLAUCHE (titulaires) ; Valérie JULIEN et Frédéric THOMAS (suppléants)

Syndicat Intercommunal Protection Colmatage Correction Rives du Jabron (SIPCCRJ)

Le SIPCCRJ regroupe les 7 communes de la vallée du Jabron ainsi que Eourres (05), Peipin et Sisteron, toutes concernées par les berges de notre rivière. Ce syndicat est amené à être dissous au profit de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Président : Pierre-Yves VADOT, Maire de Valbelle

Représentants de Bevons : Marc HUSER (titulaire) ; Patrick SCOTTI (suppléant)

Conseil des Ecoles (26/05/2020)

Le Conseil des Ecoles a un rôle de concertation institutionnelle et est doté de compétences décisionnelles. Il est constitué par les équipes éducatives et municipales, ainsi que par les représentants des parents d'élèves des 3 communes du RPI (regroupement pédagogique intercommunal), que sont Bevons, Noyers/Jabron et Valbelle. Il traite de toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Représentants de Bevons : Séverine LEAL et Patrick SCOTTI

Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) (26/05/2020)

L'EREA est un établissement mixte recevant des élèves qui suivent des enseignements du niveau collège jusqu'à l'obtention d'un CAP. Certains sont ½ pensionnaires, d'autres internes. La cuisine prépare et livre les repas pour les communes du RPI. La salle de sport est également mise à disposition de l'école primaire de Bevons les vendredis après-midi et des handballeurs les samedis après-midi.

Représentants de Bevons : Joël DA PRATO et Karine GRONCHI

Karine, Marc et Patrick ont été conviés à une visite de l'EREA par Fabrice MACH, Proviseur, Sandrine MARTIN, Gestionnaire, et Joël DA PRATO, Responsable Entretien. Le site est remarquablement bien équipé (complexe sportif, ateliers menuisier, serrurier / métallier et jardinier / paysagiste, salles informatique et scientifique, cantine) et entretenu. Proposition a été faite d'exposer des œuvres réalisées par les élèves dans la salle Cœur de Village à l'été 2021.

Elections Sénatoriales (10/07/2020)

Représentants de Bevons : Marc HUSER (délégué) ; Patrick SCOTTI, Valérie LEAL et Audrey MAZIERE (suppléants)

Agence départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04) (22/09/2020)

L'IT04 apporte à ses adhérents un appui technique et administratif sous la forme de conseils ou d'assistance aux maîtres d'ouvrage, dans les domaines de l'eau potable, assainissement et milieux aquatiques, de la voirie et réseaux divers, de recherche de financements et d'information sur les sujets en relation avec la gestion locale.

Représentants de Bevons : Régis PLAUCHE (délégué) ; Patrick SCOTTI (suppléant)

Résumé de l'Année 2020

BUDGET 2020 (23/06/2020)

Taux 2020 des taxes d'habitation (4,18 %) et foncières (8,40 %), sans modification par rapport à 2019.

Subventions aux Associations

- Aide à domicile en milieu rural (ADMR) = 150 €
- Bibliothèque Pédagogique de Sisteron = 50 €
- Foyer rural = 150 €
- La Vallée sans Porte = 150 € + 150 € (10/07/2020) pour « Vivre au Jabron »
- Les P'tit Loups = 100 €
- Pompiers de Noyers sur Jabron = 100 €
- Pompiers de Sisteron = 100 €
- Société de Chasse « La Fraternelle » = 350 €

Suite au cataclysme survenu dans les Alpes Maritimes début octobre 2020, le Conseil Municipal a effectué un don de 750 € à l'Association Départementale des Maires des Alpes Maritimes pour venir en aide aux communes sinistrées.

Information : pour l'attribution des subventions en 2021, merci de faire parvenir, à la Mairie avant le 28 février 2021, votre demande accompagnée d'un bilan d'activité et des budgets réel 2020 et prévisionnel 2021.

APPROBATIONS LORS DES REUNIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

03 mars 2020

- Convention entre les communes de Bevons, Noyers sur Jabron, Valbelle et la Région pour le « service adapté au transport scolaire » dans le cadre des garderies du RPI
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées, avec intégration du « Tour du Peydiou »
- Travaux supplémentaires au Lotissement « Lou Coulet »

26 mai 2020

- Mise en place de la nouvelle équipe municipale
- Indemnités des élus

23 juin 2020

- Approbation des comptes et vote du budget 2020

10 juillet 2020

- Membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- Matériel de l'office de restauration scolaire et entretien du jardin de la Mairie

21 juillet 2020

- Actualisation indemnités 1^{er} adjoint
- Correspondant Défense
- Coordination communale dans le cadre du recensement
- Autorisation de pâturage sur des parcelles communales

18 août 2020

- Vente du dernier terrain communal à bâtir
- Attribution du marché « parkings haut et bas de la Mairie » (subvention de 50 % du Département)
- Contrat de prestation de service du Laboratoire Départemental Vétérinaire pour l'office de restauration scolaire
- Indemnité du 3^{ème} adjoint

22 septembre 2020

- Correctif au budget 2020
- Contrat de maintenance de la pompe à chaleur et de la centrale de traitement d'air de la salle Cœur de Village
- Convention de location de la salle des votes à l'Association pARTage

13 octobre 2020

- Aménagement d'une passerelle de 1 mètre de large de Saint-Michel au Plantier, plan prévisionnel de financement, demande de subvention auprès du Département (FODAC 2020)
- Nous tenons à remercier de tout cœur M. et Mme Gilly qui nous ont donné l'autorisation de passer sur leur terrain pour la réalisation du sentier reliant le quartier St-Michel à la mairie et l'école
- Conventions pour l'année scolaire 2020-2021 entre la Mairie et l'EREA concernant l'utilisation du gymnase pour les activités d'Education Physique et Sportive de l'école primaire et pour la pratique du Handball les samedis après-midi
- Opposition au transfert de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale à la communauté de communes

10 novembre 2020

- Hommage à Samuel PATY, enseignant sauvagement assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine
- Agent recenseur et indemnisation
- Règlement intérieur du cimetière et tarifs de concession
- Conditions de location de la salle Cœur de Village
- Cession d'une parcelle communale
- Conventions de servitudes pour électrification
- Désembouage du circuit de chauffage de l'école

ETAT CIVIL

Naissances

- Paul, Ange, Robert THOMAS-PATTERI, né le 28 mai 2020 à Digne-les-Bains
- Ida, Anna, Lune MICHEL LADET, née le 02 octobre 2020 à Bevons

PACS

- Marie-Odile, Françoise CLEMENCE et Patrick, Marie, Henri SOEURE, le 30 juin 2020
- Christine, Françoise, Danièle HAMARD et Jean, Daniel ANDRE, le 03 novembre 2020

INVESTISSEMENTS

- Travaux de dérivation de ruisseau et de confortement de berges par enrochements au Quartier Saint-Michel (8860 € HT)
- Création d'un chemin piétonnier entre le Quartier de La Combe et l'école (2730 € HT)
- Réalisation des parkings haut et bas de la Mairie (31065 € HT, dont la moitié prise en charge par l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux DETR 2020)



- Matériel de service pour l'Office de Restauration Scolaire (600 € HT)

ENTRETIEN

- Débroussaillage du jardin de la Mairie
- Débroussaillage des voies communales et de la route départementale
- Désembouage du bassin de décantation et nettoyage des deux bassins d'alimentation en eau potable
- Travaux de drainage des eaux pluviales sur la départementale D946 au pied du quartier du Château
- Chaudière de l'école et pompe à chaleur de la salle Cœur de Village

TRAVAUX REALISES BENEVOLEMENT PAR LES VILLAGEOIS

- Pose des panneaux de limitation de vitesse « 30 » au bas du Quartier Saint-Michel et au Quartier de la Croix
- Aménagement, entretien et balisage de chemins de randonnée



Banc au point de vue de Peydiou



Sentier menant au Pas de l'Essillon



- Pose d'un grillage le long du chemin longeant l'EREA, entre la Mairie et La Combe
- Nettoyage du bas-relief, de la cour de la Mairie et de la façade de la salle Cœur de Village



- Rénovation complète de l'arrêt de bus du Centre-Village



- Montage et lasurage du chalet pour le recyclage des cartons bruns / ondulés



Le chalet a été acheté et mis à la disposition de la commune de Bevens par la CCJLVD. Ne doivent y être placés que des cartons dits « bruns » ou « ondulés ». Les autres emballages en carton doivent être déposés dans la colonne de tri jaune « emballages ».



VIE SCOLAIRE

Dès le retour des écoliers en mai, il a fallu faire face au virus en réorganisant les différentes activités, dont les repas de midi. En effet, au vu des nouvelles règlementation en vigueur depuis l'apparition de la COVID-19, l'EREA n'est plus en capacité d'accueillir nos élèves du primaire dans leur cantine. Jusqu'aux vacances d'été, heureusement par beau temps, les enfants ont déjeuné dans la cour de l'école, à partir d'un repas froid préparé par leurs parents.

Depuis la rentrée scolaire, nos jeunes concitoyens sont accueillis par Maryse Latil dans la salle Cœur de Village pour prendre leur repas de midi, toujours préparé et livré par l'EREA. Cette salle a été transformée en Office de Restauration Scolaire avec un investissement en matériel de service. « C'est la meilleure cantine que je n'ai jamais eue » dicit un convive.

L'école de Bevens accueille cette année 27 élèves, répartis sur 2 niveaux : 15 CM1 et 12 CM2, sous la direction de Virginie Auzet.

Concernant le ramassage scolaire, la Région a décidé de ne maintenir que 2 arrêts de bus sur la commune de Bevens, pour le transport des collégiens et des lycéens :

- « Village, Mas du Figuier », en bas du quartier St-Michel
- « EREA »

Les autres arrêts ne correspondent plus aux exigences sécuritaires de la Région.

INCIVILITES



- Une plainte a été déposée le 5 octobre à la gendarmerie. Nous tenons à remercier chaleureusement Virginie et Sébastien de Noyers sur Jabron et Anne pour le ramassage et l'évacuation à la déchetterie de Château-Arnoux des ordures abandonnées aux Rouines.
- La passerelle du Pas de l'Essailon, installée en mai, a été dérobée en octobre... et donc remplacée !!!

TRI DES DECHETS (pour mémoire)

Depuis avril 2019
CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Mémotri
WASTE SORTING

SYDEVOM
www.sydevom04.fr

CONTENEUR JAUNE : LES EMBALLAGES À RECYCLER
YELLOW CONTAINER : PACKAGING

Cartons et briques
Cardboard packaging

NOUVEAU : Tous les Emballages se Trient !

Emballages métalliques
Metal packaging

All plastic packaging

CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS
BLUE CONTAINER : PAPER

Prospectus, enveloppes...
Ads, envelopes...

Journaux et magazines
Newspaper and magazines

CONTENEUR VERT : LE VERRE
GREEN CONTAINER : PACKAGING GLASS

Pots, bocaux et bouteilles
Glass jars and bottles

CONTENEUR GRIS : LES DÉCHETS NON RECYCLABLES
GREY CONTAINER : NO RECYCLABLE WASTE

Objets cassés, couches, lingettes, papiers souillés, protections hygiéniques, vaisselle en plastique...
Broken goods, layers, wipes, soiled papers, hygienic protections, broken dishes, plastic dishes...

Pour plus d'informations, contactez le 04 92 36 08 52
ou sydevom-com@wanadoo.fr
ou rendez-vous sur www.sydevom04.fr



Les encombrants doivent être déposés à la déchetterie de Château-Arnoux, zone artisanale des Blâches Gombert.

Infos Pratiques

APPLICATION D'INFORMATION SUR SMARTPHONE



A compter de ce jour, une application d'information est disponible sur vos smartphones. Elle est gratuite pour tous les villageois. Pour y accéder, il suffit de télécharger « Politeia France » depuis App store pour IOS ou Google play / Play store pour Android puis de choisir « Bevons » comme « Organisme ».

COORDONNEES ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

E-mail = moyen de communication à privilégier : mairie.bevons@wanadoo.fr

Téléphone : 04 92 62 80 16

Adresse : Mairie de Bevons Le Castel 04200 BEVONS

Site Web : <https://ccjlvd.fr/index.php/territoire/communes-2/bevons/>

Ouverture de la Mairie : tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h

Rencontres avec le Maire ou les Adjointes sur rendez-vous

COORDONNEES ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Téléphone : 04 92 64 28 48

Adresse : Les Blâches Gombert Zone Artisanale, 04160 CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Ouverture de la déchetterie : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h, sauf jours fériés

EN CAS D'URGENCE

112 : si les secours sont contactés via le 112 à l'aide d'un téléphone portable, l'appelant reçoit un SMS. En y répondant, la personne est automatiquement géolocalisée.

Gendarmerie de Sisteron : 04 92 61 00 33

Hôpital de Sisteron : 04 92 33 70 00

EN CAS DE PROBLEME

D'alimentation en **électricité**, contacter ENEDIS au 09 72 67 50 04.

De **réseau de télécommunication**, contacter votre fournisseur d'accès au numéro figurant sur votre facture.

D'**eau potable ou d'assainissement**, adresser un e-mail à sivujabron@orange.fr ou appeler le Secrétariat au 04 92 62 03 08. En cas de fuite importante sur le réseau d'eau potable, contacter également le Président du SIVU au 06 63 07 34 78.

Ne relevant pas de ces situations mais urgent, contacter le Maire au 06 76 82 08 39 ou le 1^{er} Adjoint au 06 30 38 70 55.

LOCATION DE LA SALLE CŒUR DE VILLAGE

A l'heure actuelle, la salle Cœur de Village étant utilisée comme Office de Restauration Scolaire, il est possible de la louer du vendredi 16 h au lundi 9 h. La contribution est fixée à 200 €/week-end.

BON A SAVOIR

- Les comptes-rendus des Conseils Municipaux approuvés sont consultables sur le site de la CCJLVD (<https://ccjlvd.fr/>).
- Exposition de crèches à l'Eglise de Bevons, les samedis et dimanches de 14h à 17h jusqu'au 3 janvier 2021.
- Le secrétariat de la Mairie sera fermé du mercredi 23 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021 inclus. Réouverture le mardi 5 janvier 2021.
- Etant donné la situation de pandémie COVID-19, la cérémonie des vœux ne peut être envisagée. Une rencontre des villageois sera donc organisée plus tard dans l'année 2021.
- Le Rallye Monte-Carlo Historique traversera notre commune le samedi 30 janvier 2021.
- Une exposition de vitraux est prévue par l'Association pARTage du vendredi 11 au dimanche 13 juin 2021 dans la salle Cœur de Village.